

Bulletin de service

Services d'architecture

2010



Faits saillants

- Les revenus d'exploitation des industries de services d'architecture et d'architecture paysagère ont totalisé 3,5 milliards de dollars, soit 4,3 % de plus qu'en 2009. De façon similaire, les dépenses d'exploitation ont augmenté de 4,1 % en 2010, ce qui a laissé une marge bénéficiaire de 13,4 %, en hausse par rapport à 13,2 % l'année précédente.
- Les services d'architecture, la plus grande des deux industries, ont généré 3,1 milliards de dollars ou 90,5 % du total des revenus. Les revenus d'exploitation de cette industrie, qui avaient été de 3,0 milliards de dollars en 2009, se sont accrus de 3,7 %. Les services d'architecture paysagère rendent compte des 9,5 % restants. Les revenus de cette industrie ont également augmenté de 9,9 % pour s'établir à 331,2 millions de dollars en 2010.
- Les ventes des services d'architecture et d'architecture paysagère provenaient en majeure partie des projets de construction non résidentielle, la proportion étant de 64,6 % contre 15,5 % pour les projets de construction résidentielle. Le reste des ventes se rattachait aux services d'architecture paysagère, aux services d'urbanisme et autres services connexes.
- Dans le cas des projets de construction non résidentielle, 14,1 % des ventes provenaient des établissements d'enseignement, à savoir les écoles, collèges et universités. Les établissements de soins de santé (hôpitaux, foyers de soins, etc.) suivaient avec 12,5 %. Les immeubles à bureaux ont été à l'origine de 9,8 % des ventes. Les autres projets de construction non résidentielle touchaient notamment les immeubles destinés au divertissement, aux loisirs et à la culture, les commerces de détail et les restaurants, les immeubles industriels, les installations de transport et de distribution et les hôtels et centres de congrès.
- En ce qui concerne les projets de construction résidentielle, les ventes ont été presque deux fois plus élevées dans les logements multifamiliaux (10,0 %) que dans les logements unifamiliaux (5,5 %).
- La plupart des entreprises de services d'architecture se situaient en Ontario. Elles ont produit 39,8 % des revenus d'exploitation au Canada. L'Ontario était suivi à cet égard du Québec (19,3 %), de l'Alberta (15,5 %) et de la Colombie-Britannique (15,5 %).

Tableaux statistiques

Tableau 1

Statistiques sommaires pour les services d'architecture, par province et territoire, 2008 à 2010

	Revenus d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Marge bénéficiaire d'exploitation
	millions de dollars			pourcentage
2010 P				
Terre-Neuve-et-Labrador	26,0	21,0	9,1	19,3
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	52,0	44,9	20,0	13,7
Nouveau-Brunswick	37,2	30,6	8,8	17,8
Québec	605,7	464,8	210,0	23,3
Ontario	1 249,6	1 129,0	490,0	9,6
Manitoba	92,7	85,4	38,3	7,8
Saskatchewan	74,9	66,9	24,0	10,6
Alberta	488,1	430,2	185,5	11,9
Colombie-Britannique	486,3	425,3	199,3	12,5
Yukon	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x
Canada	3 140,7	2 722,7	1 194,4	13,3
2009 r				
Terre-Neuve-et-Labrador	27,3	23,3	9,0	14,8
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	46,8	42,7	17,5	8,8
Nouveau-Brunswick	33,4	28,4	9,6	15,0
Québec	526,5	411,6	184,5	21,8
Ontario	1 276,1	1 149,8	499,2	9,9
Manitoba	84,2	77,0	32,0	8,6
Saskatchewan	65,7	57,2	21,4	13,0
Alberta	507,5	438,4	188,6	13,6
Colombie-Britannique	434,3	384,2	187,7	11,5
Yukon	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x
Canada	3 028,8	2 635,7	1 158,1	13,0
2008 r				
Terre-Neuve-et-Labrador	22,3	19,4	7,8	13,0
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	45,1	40,5	16,2	10,2
Nouveau-Brunswick	29,3	24,0	8,4	18,1
Québec	506,2	382,9	173,8	24,4
Ontario	1 268,7	1 118,2	483,2	11,9
Manitoba	75,1	69,6	30,7	7,3
Saskatchewan	63,1	55,5	21,2	12,1
Alberta	539,2	446,4	190,9	17,2
Colombie-Britannique	531,4	437,7	215,3	17,6
Yukon	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x
Canada	3 105,4	2 616,4	1 156,0	15,7

Note(s) : Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 54131). Les données pour les services d'architecture paysagère (SCIAN 54132) ne sont pas incluses (voir le Tableau 2). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 2
Statistiques sommaires pour les services d'architecture paysagère, par province et territoire, 2008 à 2010

	Revenus d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Marge bénéficiaire d'exploitation
	millions de dollars			pourcentage
2010 p				
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	1,5	1,2	0,6	21,0
Nouveau-Brunswick	1,5	1,5	0,7	0,6
Québec	64,4	55,0	22,6	14,6
Ontario	159,5	137,7	75,6	13,6
Manitoba	10,8	9,2	5,4	14,6
Saskatchewan	2,2	1,5	0,8	29,7
Alberta	38,8	33,8	17,4	13,0
Colombie-Britannique	49,5	41,1	22,2	17,0
Yukon	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x
Canada	331,2	283,5	146,6	14,4
2009 r				
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	1,6	1,2	0,6	24,7
Nouveau-Brunswick	1,7	1,6	0,6	3,0
Québec	54,3	41,2	20,9	24,1
Ontario	143,9	125,6	67,6	12,8
Manitoba	9,7	7,5	4,4	22,6
Saskatchewan	2,6	1,9	0,8	26,6
Alberta	32,6	28,3	16,8	13,3
Colombie-Britannique	51,9	43,6	25,4	16,0
Yukon	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x
Canada	301,4	253,4	138,4	15,9
2008 r				
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	2,6	1,9	0,9	27,7
Nouveau-Brunswick	1,5	1,4	0,5	6,1
Québec	50,7	40,6	19,5	20,0
Ontario	147,2	127,3	71,6	13,5
Manitoba	7,1	5,9	2,9	17,8
Saskatchewan	x	x	x	x
Alberta	38,8	30,8	17,6	20,7
Colombie-Britannique	49,6	38,6	22,4	22,1
Yukon	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x
Canada	301,8	249,7	137,2	17,3

Note(s) : Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 54132). Les données pour les services d'architecture (SCIAN 54131) ne sont pas incluses (voir le Tableau 1). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 3
Dépenses d'exploitation pour le secteur des services d'architecture, Canada, 2008 à 2010

	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^p
	pourcentage		
Total de la rémunération du travail	44,4	44,1	44,3
Commissions versées à des personnes autres que les employés	x	x	x
Frais pour des services professionnels et des services aux entreprises	9,4	9,5	8,9
Contrats de sous-traitance	17,5	17,7	19,1
Frais pour des services fournis par votre siège social	1,3	x	x
Coût des biens vendus	5,0	4,0	4,5
Fournitures de bureau	2,3	2,0	1,8
Location et crédit-bail	3,6	3,8	3,7
Réparation et entretien	2,0	2,0	1,8
Assurances	2,2	2,4	2,2
Publicité, marketing et promotions	1,0	1,0	F
Frais de déplacement, de repas et de représentation	1,8	1,9	1,8
Services publics et dépenses en télécommunications	F	1,0	F
Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et permis	F	F	F
Redevances, droits, contrats de licence et redevances de franchisage	x	x	x
Frais de livraison, d'entreposage, frais postaux et frais pour services de messagerie	F	F	x
Frais de services financiers	F	F	F
Amortissement et dépréciation des actifs corporels et incorporels	1,7	1,9	1,7
Créances irrécouvrables	1,4	1,3	1,0
Toutes les autres dépenses	4,3	4,5	4,9

Note(s) : Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 54131). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Les estimations pour l'année la plus récente sont des résultats préliminaires. Les données préliminaires sont susceptibles d'être révisées. Les plus petites entreprises (en termes de recettes) ne sont pas comprises dans les estimations. Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des recettes de l'industrie.

Tableau 4
Dépenses d'exploitation pour le secteur des services d'architecture paysagère, Canada, 2008 à 2010

	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^p
	pourcentage		
Total de la rémunération du travail	56,3	55,7	54,1
Commissions versées à des personnes autres que les employés	x	x	x
Frais pour des services professionnels et des services aux entreprises	7,0	7,3	4,7
Contrats de sous-traitance	8,9	9,5	8,6
Frais pour des services fournis par votre siège social	F	x	x
Coût des biens vendus	3,6	3,8	7,1
Fournitures de bureau	3,1	2,9	3,2
Location et crédit-bail	4,3	4,2	4,6
Réparation et entretien	3,2	3,0	3,6
Assurances	1,4	1,2	1,5
Publicité, marketing et promotions	1,2	1,3	1,1
Frais de déplacement, de repas et de représentation	3,0	2,8	2,6
Services publics et dépenses en télécommunications	1,4	1,4	1,3
Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et permis	F	F	F
Redevances, droits, contrats de licence et redevances de franchisage	x	x	x
Frais de livraison, d'entreposage, frais postaux et frais pour services de messagerie	F	F	x
Frais de services financiers	F	F	F
Amortissement et dépréciation des actifs corporels et incorporels	1,8	1,9	2,2
Créances irrécouvrables	1,7	1,5	1,6
Toutes les autres dépenses	2,0	2,6	2,4

Note(s) : Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 54132). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Les estimations pour l'année la plus récente sont des résultats préliminaires. Les données préliminaires sont susceptibles d'être révisées. Les plus petites entreprises (en termes de recettes) ne sont pas comprises dans les estimations. Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des recettes de l'industrie.

Tableau 5
Répartition des revenus d'exploitation selon la catégorie de clients, pour les services d'architecture et les services d'architecture paysagère, Canada, 2008 à 2010

	Clients au Canada	Entreprises (y compris les entreprises de services d'architecture)	Particuliers et ménages	Administrations et établissements publics	Clients à l'extérieur du Canada
	pourcentage				
Services d'architecture					
2010 ^p	96,9	49,7	6,0	41,2	3,1
2009 ^r	96,1	44,8	7,0	44,3	3,9
2008 ^r	95,6	48,3	7,6	39,7	4,4
Services d'architecture paysagère					
2010 ^p	94,3	52,7	13,4	28,2	5,7
2009 ^r	94,3	53,1	11,4	29,5	5,7
2008 ^r	94,5	53,5	12,8	28,2	5,5

Note(s) : Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 54131 et 54132). D'après un échantillon (pondéré) d'entreprises. Les plus petites entreprises (en termes de recettes) ne sont pas comprises dans les estimations. Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des recettes de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 6
Répartition des revenus d'exploitation selon le genre de service, pour les services d'architecture et les services d'architecture paysagère, Canada, 2008 à 2010

	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^p
	pourcentage		
1. Services d'architecture	83,9	84,4	82,5
Projets de construction résidentielle	17,9	15,1	15,5
Unifamiliale	5,6	5,4	5,5
Multifamiliale	12,3	9,7	10,0
Projets de construction non résidentielle	63,2	66,3	64,6
Immeubles à bureau	11,6	10,5	9,8
Commerces au détail et restaurants	7,2	6,8	7,3
Hôtels et centres de congrès	2,1	2,0	1,6
Établissements de soins de santé	12,4	13,5	12,5
Immeubles destinés au divertissement, aux loisirs et à la culture	6,7	7,7	7,3
Établissements d'enseignement	12,7	14,4	14,1
Immeubles industriels	4,3	4,5	3,9
Installations de transport et de distribution	2,4	2,6	3,3
Autres immeubles non résidentiels	3,8	4,3	4,8
Projets de restauration de bâtiments historiques	1,0	1,0	0,8
Services consultatifs d'architecture	1,8	2,0	1,6
2. Services d'architecture paysagère	4,3	4,0	4,7
3. Services d'urbanisme	4,0	3,9	3,8
4. Services de planification de chantier pour un projet	1,4	1,5	1,7
5. Services de design d'intérieur	2,8	2,1	2,4
6. Services de génie	1,8	1,6	1,2
7. Autres services	1,8	2,5	3,7

Note(s) : D'après un échantillon (pondéré) d'entreprises. Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 54131 et 54132). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les plus petites entreprises (en termes de recettes) ne sont pas comprises dans les estimations. Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des recettes de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 7

Répartition des revenus d'origine étrangère, sur le secteur des services d'architecture et des services d'architecture paysagère, selon la région géographique, 2008 à 2010

	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^p
	pourcentage		
États-Unis	43,3	42,0	37,8
Mexique	2,5	2,8	3,0
Autres	54,2	55,2	59,2

Note(s) : Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 54131 et 54132). D'après un échantillon (pondéré) d'entreprises. Les plus petites entreprises (en termes de recettes) ne sont pas comprises dans les estimations. Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des recettes de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Sources de données, définitions et méthodologie

Aperçu

Cette enquête sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie des services d'architecture et sur l'industrie des services d'architecture paysagère au Canada.

Les données collectées auprès des entreprises sont regroupées avec l'information provenant d'autres sources pour produire des estimations officielles de la production économique nationale et provinciale pour cette industrie.

Les estimations de l'enquête sont disponibles pour les entreprises, les gouvernements, les investisseurs, les associations et le public. Les données sont utilisées pour surveiller la croissance de l'industrie, de mesurer les performances, et de faire des comparaisons avec les autres sources de données afin de mieux comprendre cette industrie.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme faisant partie de l'industrie des services d'architecture (SCIAN 541310) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année de référence. Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à planifier et concevoir la construction de bâtiments et d'autres ouvrages résidentiels, institutionnels, récréatifs, commerciaux et industriels en s'appuyant sur une connaissance du design, des méthodes de construction, des règlements de zonage, du code du bâtiment et des matériaux de construction.

Depuis l'année de référence 2006, cette enquête inclut également tous les établissements statistiques considérés comme faisant partie de l'industrie des services d'architecture paysagère (SCIAN 541320). Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à planifier, concevoir et administrer l'aménagement de terrains pour des projets tels que des parcs et d'autres aires de loisirs, des aéroports, des routes, des hôpitaux, des écoles, des lotissements et des zones commerciales, industrielles et résidentielles en s'appuyant sur une connaissance des caractéristiques des lieux, de l'emplacement des bâtiments et des ouvrages, de l'utilisation des terrains et des plans d'aménagement paysager.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est maintenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité — entreprises constituées et non constituées. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil (nota : le seuil varie selon les enquêtes et parfois selon les industries et les provinces d'une même enquête) et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers peuvent être obtenus de cette source telle que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques détaillées ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c.-à-d. des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage complet, tirage obligatoire et tirage partiel.

La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus). La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

La taille réelle de l'échantillon de l'année de référence 2010 s'est établie à 743 entités de collecte.

Définitions

Le **revenu d'exploitation** exclut les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

Les **dépenses d'exploitation** excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

La **marge bénéficiaire d'exploitation** est calculée comme suit : le revenu d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage du revenu d'exploitation. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire d'exploitation comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, traitements et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéfices sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.

La catégorie **salaires, traitements et avantages sociaux** comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les traitements ne comprennent pas les dividendes versés aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, traitements et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.

Un **établissement statistique** actif est l'entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux produits intermédiaires utilisés et sur le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés la qualité globale; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données de d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Des unités échantillonnées qui ont contribué à l'estimation finale, le taux de réponse pondéré était de 89,0 %. Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut obtenir ces CV sur demande.

Glossaire

Services d'architecture

Services d'architecture fournis pour des projets de construction particuliers. Ces services sont classifiés selon le type de projet de construction. Sont inclus dans chaque catégorie de projet détaillé tous les services normalement fournis par des architectes professionnels, à partir des services consultatifs préliminaires, jusqu'aux services d'administration du contrat de construction pendant la construction, en passant par les documents de conception et de construction. Ces services peuvent être fournis de façon autonome ou dans le cadre d'un ensemble de services en vertu d'un contrat unique. Sont exclus les produits autres que d'architecture liés à des projets de construction, qui sont fournis de façon autonome, p. ex. les services de gestion de construction, les services de conception technique et les services de dessin. Sont exclus les marchés de conception-construction, pour lesquels le répondant assume les risques liés à la construction, de même que ceux liés à la conception (classifiés à la section F.7). Sont inclus les services d'architecture pour les marchés de conception-construction qui sont fournis en sous-traitance.

Projets de construction résidentielle

Unifamiliale	Est incluse la conception d'habitations unifamiliales dans des lotissements. Les maisons en rangée comportant un mur qui va du plancher au plafond entre chaque unité sont classifiées comme des habitations unifamiliales.
Multifamiliale	Est incluse la conception d'immeubles à appartements. Sont exclus la conception de foyers de soins et les projets similaires de construction d'établissements résidentiels de soins de santé (classifiés à la section F.1.f).

Projets de construction non résidentielle

Immeubles à bureaux	Services d'architecture pour tous les types d'immeubles à bureaux, y compris pour les clients des secteurs public et institutionnel. Sont inclus les parcs commerciaux.
Commerces au détail et restaurants	Services d'architecture pour la construction de magasins, de restaurants et d'immeubles similaires. Sont inclus les projets comme les centres commerciaux, les magasins au détail, les restaurants et les stations-service.
Hôtels et centres de congrès	Services d'architecture pour la construction d'établissements fournissant de l'hébergement temporaire, comme les hôtels, motels et centres de villégiature, ainsi que les centres de congrès.
Établissements de soins de santé	Services d'architecture pour la construction d'immeubles utilisés pour fournir des soins de santé. Sont inclus les hôpitaux et les cliniques de courte durée, les maisons de soins infirmiers et les centres de soins de relève et les hospices.
Immeubles destinés au divertissement, aux loisirs et à la culture	Services d'architecture pour les projets de construction d'immeubles destinés au divertissement, à la culture, à la récréation et aux sports. Sont inclus les cinémas, les théâtres, les musées, les zoos, les aquariums, les centres de santé, les piscines, les stades, les arénas et les centres communautaires, ainsi que les monuments.
Établissements d'enseignement	Services d'architecture pour la construction d'établissements d'enseignement. Sont inclus les garderies, les projets d'écoles primaires, secondaires et postsecondaires. Sont inclus les écoles et les établissements d'enseignement collégiaux, les dortoirs de collèges et les autres immeubles installés sur les campus des collèges, sauf les stades et les arénas.
Immeubles industriels	Services d'architecture pour la construction d'immeubles industriels. Sont inclus les bâtiments des exploitations minières, les usines de fabrication et les bâtiments similaires de transformation et d'assemblage. Sont exclus les entrepôts (classifiés à la section F.1.j).
Installations de transport et de distribution	Services d'architecture pour les projets de construction d'installations de transport et de distribution. Ces immeubles comprennent ceux qui servent au déplacement de biens et de personnes et à l'entreposage de biens. Sont inclus les gares d'autobus, les gares ferroviaires, les aéroports, les entrepôts, les centres de distribution et les terminaux routiers.

Projets de restauration de historique

Services d'architecture qui comportent des exigences légales en vue de préserver ou de restaurer le caractère historique d'un immeuble.

Services consultatifs d'architecture

Conseils, études et rapports sur des questions d'architecture, sauf dans les cas où les conseils se rapportent à un projet particulier. Les conseils, études et rapports liés à un projet sont classifiés selon le type de projet (classifiés à la section F.1.a-1). Est inclus le témoignage devant un tribunal ou un organisme administratif par un témoin qui, du fait de son expérience, de sa formation, de ses compétences ou de ses connaissances en architecture, est reconnu comme qualifié pour donner une opinion informée sur des questions relatives à ce domaine ou sujet.

Services d'architecture paysagère

Les services d'architecture paysagère ont trait à la conception d'aménagements paysagers. Les services d'architecture paysagère comprennent les documents de conception et de construction, les plans, les études et les autres services consultatifs liés à des projets particuliers; ainsi que les services d'administration des contrats de construction.

Services d'urbanisme

Les services d'urbanisme servent à l'élaboration de plans pour l'utilisation du terrain, en vue d'atteindre les objectifs d'une collectivité relativement à un environnement naturel et bâti qui est plaisant au niveau esthétique, efficace et fonctionnel. L'urbanisme permet de transposer les politiques stratégiques relatives à l'utilisation et au développement du territoire exprimées par les municipalités ou les autres niveaux de gouvernement. Elles servent de cadre pour l'élaboration des plans de projets. Sont exclus les services de planification de chantier pour les projets de construction.

Services de planification de chantier pour un projet

Services de planification d'un chantier de construction, y compris l'emplacement proposé des bâtiments, des routes, des stationnements et d'autres éléments. Sont exclus les services d'urbanisme.

Services de design d'intérieur

Services de planification, conception et l'administration des projets d'organisation de l'espace intérieur pour répondre aux exigences matérielles et esthétiques des gens. Les architectes d'intérieur exercent leur profession dans des domaines comme le design appliqué aux infrastructures d'accueil, aux établissements de soins de santé, aux établissements institutionnels, aux immeubles commerciaux, aux immeubles de sociétés et aux immeubles résidentiels. Sont aussi compris dans cette classe les consultants en décoration intérieure offrant uniquement des services d'embellissement des espaces intérieurs.

Services de génie

Application des principes et des lois de la physique à la conception, au développement et à l'utilisation de machines, de matériaux, d'instruments, d'ouvrages, de procédés et de systèmes. Ceci comprend la prestation de conseils, la préparation d'études de faisabilité, la préparation de plans et d'avant-projets sommaires et détaillés, la prestation de services techniques à l'étape de la construction ou de l'installation, l'inspection et l'évaluation de projets d'ingénierie et la prestation de services connexes.

Produits connexes

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

360-0004	Services d'architecture, statistiques sommaires, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (225 séries)
360-0010	Services d'architecture, dépenses d'exploitation, selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (pourcentage) (63 séries)
360-0011	Services d'architecture, ventes selon le type de client basé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (pourcentage) (15 séries)

Enquête(s)

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2420 - Enquête annuelle sur les industries de services : Services d'architecture

Publications

Bulletin des industries de service, n° 63-018-X au catalogue.

Série d'études analytiques, Division des industries de service, n° 63F0002X au catalogue.

Date de parution : Janvier 2012

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 63-245-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1916-7938

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2012. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.